

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision : 17.10.2023

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Détails du produit****Nom commercial :** Protection Antigravillon à base d'eau**Numéro d'article :** 37245,37246**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations****déconseillées :** Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Utilisation prévue :**Produit de finition automobile/Peinture **Fabricant/Fournisseur :** Chamäleon GmbH Rudolf-Diesel-Straße, 8a, 69115 Heidelberg -- Allemagne **Pour plus d'informations, veuillez****contacter :** Département de la sécurité des produits **Informations en cas d'urgence :** + 49 70024112112 (CH)**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classé, selon le règlement GB CLP. **Éléments****d'étiquette****Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Vide**Pictogrammes de danger** Vide**Mot d'avertissement :** Vide**Mentions de danger :** Vide**Informations Complémentaires:**

EUH208 Contient du C(M)IT/MIT (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Autres dangers**Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :****PBT :** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS****Mélanges**

Description: Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS: 34590-94-8 EINECS : 252-104-2 N° d'enregistrement : 01-2119450011-60	Substance éther monométhylrique de dipropylène glycol avec une limite d'exposition professionnelle communautaire	2,5-<10%
CAS: 55965-84-9 N° d'enregistrement : 01-2120764691-48	C(M)IT/MIT (3:1) Toxicité aiguë 3, H301 ; Toxicité aiguë 2, H310 ; Toxicité aiguë 2, H330 ; Corrosion cutanée 1C, H314 ; Lésions oculaires 1, H318 ; Toxicité aquatique aiguë 1, H400 (M = 100) ; Toxicité aquatique chronique 1, H410 (M = 100) ; d~ Sensibilité cutanée 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques : Corrosif pour la peau 1C ; H314 : C ≥ 0,6 % Irritant pour la peau 2 ; H315 : 0,06 % ≤ C < 0,6 % Lésion oculaire 1 ; H318 : C ≥ 0,6 % Irritation oculaire 2 ; H319 : 0,06 % ≤ C < 0,6 % Sensibilité cutanée 1A ; H317 : C ≥ 0,0015 %	≥0,00025- <0,0015%

Informations Complémentaires: Pour le libellé des phrases de danger énumérées, se référer à la section 16.

4- PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Informations générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation : Apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.

Après contact visuel : Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, en écartant les paupières. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après ingestion : Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire** Aucune autre information pertinente disponible

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :

Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie adaptées aux conditions environnantes.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

STEUERNUMMER/TAX NR.: DE 231468544
EORI NR./CUSTOMS NR.: DE 6029442 / HRB 9778
GESCHÄFTSFÜHRER/CEO: SASCHA HAGEMANN

BANK HEIDELBERGER VOLKSBANK EG
IBAN DE78 6729 0000 0042 8627 03
BIC GENODE61HDI

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection :Aucune mesure particulière n'est requise.

6- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgenceNon requis. **Précautions environnementales** :Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois).

Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans

danger Aucune mesure particulière n'est requise.

Aucune précaution particulière n'est nécessaire si le produit est utilisé correctement.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :Aucune mesure particulière n'est requise. **Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités Stockage** :

Exigences auxquelles doivent satisfaire les locaux de stockage et les conteneurs :Aucune exigence particulière.

Informations sur le stockage dans un entrepôt commun :Conserver à l'écart des denrées alimentaires. **Informations complémentaires sur les conditions de stockage** :Aucun. **Classe de stockage** :12

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :	
34590-94-8 Éther monométhylrique de dipropylène glycol	
BIEN	Valeur à long terme : 308 mg/m ³ , 50 ppm Sk

Informations Complémentaires: Les listes valables au moment de l'élaboration ont servi de base.

Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aucune autre donnée ; voir section 7. **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection respiratoire : Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains :

Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

Matériau des gants

Le choix des gants adaptés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation.

Protection des yeux/du visage : Lunettes de protection recommandées lors du remplissage

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les caractéristiques physiques de base et les informations générales	propriétés chimiques
Apparence:	
Formulaire:	Fluide
Couleur:	Selon les spécifications du produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif :	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation :	Indéterminé..
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	100 °C (7732-18-5 eau distillée, conductivité ou pureté similaire)
Inflammabilité :	Non applicable.
Limite inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure :	Non déterminé.
Supérieur:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non applicable.
Température de décomposition :	Non déterminé.
pH	Non déterminé.

Viscosité:	
Viscosité cinématique à 20 °C	> 60 s (DIN 53211/4)
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
eau:	Non miscible ou difficile à
Coefficient de partage n-octanol/eau (log	mélanger. Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C :	23 hPa (7732-18-5 eau distillée, conductivité ou pureté similaire)
Masse volumique et/ou densité relative	
Masse volumique à 20 °C :	1,227 g/cm ³ (DIN EN ISO 2811-1)
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.
Autres informations	
Apparence:	
Formulaire:	Fluide
Informations importantes sur la protection de la santé et de l'environnement, ainsi que sur la sécurité.	
Température d'inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives :	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
Teneur en solvant :	
Eau:	35,3 %
COV (CE)	4,57 %
Teneur en solides (% en poids) : Changement d'état	60,2 %
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Informations relatives aux classes de danger physique	
Explosifs	Vide
Gaz inflammables :	Vide
Aérosols:	Vide
Gaz comburants :	Vide
Gaz sous pression :	Vide
Liquides inflammables :	Vide
Solides inflammables :	Vide
Substances et mélanges autoréactifs :	Vide
Liquides pyrophoriques :	Vide
Solides pyrophoriques :	Vide
Substances et mélanges auto-échauffants : Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables au contact de l'eau :	Vide
Liquides oxydants :	Vide
Solides oxydants :	Vide

Peroxydes organiques :	Vide
Corrosif pour les métaux	Vide
Explosifs désensibilisés	Vide

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications. **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue. **Conditions à éviter** : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Matériaux incompatibles** : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 Toxicité

aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Lésions**

oculaires graves/irritation oculaire : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Toxicité pour la**

reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **STOT - exposition unique** Sur la

base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **STOT - exposition répétée** Sur la base des données

disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Risque d'aspiration** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Persistance et**

dégradabilité : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Potentiel de**

bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Mobilité dans le sol** :

Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Résultats des évaluations PBT et vPvB** :

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes. **Autres**

effets indésirables :

Informations écologiques complémentaires :

Notes générales :

Classe de danger pour l'eau 1 (réglementation allemande) : légèrement dangereux pour l'eau

Ne laissez pas le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

13- CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des

déchets Recommandation

De plus petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

Emballage non nettoyé :

Recommandation:

Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14- INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Numéro ONU ou numéro

d'identification ADR, IMDG, IATA

Vide

Nom d'expédition des Nations

Unies ADR, ADN, IMDG, IATA

Vide

Classe(s) de danger pour le

transport ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe

Vide

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Vide

Risques environnementaux :

Non applicable.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Non applicable.

« Règlement type » de l'ONU :

Vide

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Réglementations nationales :

Classification supplémentaire selon le Décret sur les matières dangereuses, Annexe II :

Classe	Part en %
Corée du Nord	2,5-<10

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16-AUTRES INFORMATIONS

Phrases pertinentes

H301 Toxique en cas d'ingestion. H310

Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions

oculaires. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme. EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange est généralement basée sur la méthode de calcul utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

Transport international des marchandises dangereuses par route)

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association du transport aérien international

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ELINCS :

Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society) COV :

Composés organiques volatils (États-Unis, UE)

PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB : Très Persistant et Très Bioaccumulable

Acute Tox. 3 : Toxicité aiguë – Catégorie 3 Acute

Tox. 2 : Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C : Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 1C Eye Dam. 1 :

Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Skin Sens. 1A :

Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1 : Dangereux pour le milieu aquatique - danger aquatique aigu - Catégorie 1 Aquatic

Chronic 1 : Dangereux pour le milieu aquatique - danger aquatique à long terme - Catégorie 1

Les informations contenues dans ces fiches sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des conseils en matière de santé, de sécurité et d'environnement et ne constituent en aucun cas une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.